



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Laurent Théodore, président

Séance ordinaire du **2 décembre 2014**

Considérant que le préavis municipal N° 58 concernant:

**Demande de crédit de construction pour la réalisation
des aménagements extérieurs du complexe scolaire du Martinet**

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis **amendé** de la Municipalité du 11 septembre 2014
- entendu le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet
- entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet

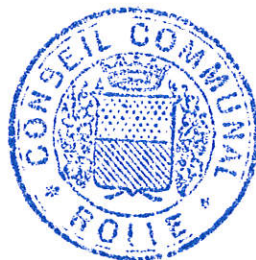
Décide

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit amendé de Fr. 2'035'000.- pour la réalisation des aménagements extérieurs du complexe scolaire du Martinet.
2. D'autoriser la Municipalité à contracter un crédit amendé de Fr. 2'035'000.- à cette fin auprès de l'établissement bancaire qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses, à imputer au compte N° 5200.5030.8 «réalisation des aménagements extérieurs du complexe scolaire du Martinet».
3. D'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur une période de 15 ans.

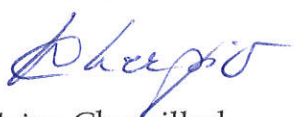
Ainsi délibéré en séance ordinaire du 2 décembre 2014.

Le Président


Laurent Théodore



La Secrétaire


Violaine Cherpillod